

DSCG – Diplôme supérieur de comptabilité et de de gestion

Devenez expert·e comptable !



Contrat de professionnalisation

Durée : 1 ou 2 ans

Lieu : Poitiers

(DSGC100A)

Publics et conditions d'accès

Peuvent s'inscrire au DSCG / DSGC, les titulaires du :

- DCG ou DGC ou de tout titre ou diplôme admis en dispense du DCG
- DECF de l'État
- Master CCA (comptabilité contrôle audit) ou de tout autre master ou diplôme conférant le grade de master délivré en France ou dans un autre État membre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur

Possibilité d'entrer sur un parcours DSCG en 1 an pour les titulaires d'un master CCA.

Objectifs pédagogiques

Acquérir une formation approfondie préparant aux métiers de la comptabilité, du contrôle de gestion, de l'audit et de la finance.

Débouchés professionnels

Les titulaires du DSCG/ DSGC ont vocation à poursuivre leur carrière :

- dans les cabinets d'expertise comptable et/ ou de commissariat aux comptes comme collaborateur·rice ou stagiaire et futur·e associé·e
- dans des postes de responsabilité dans les directions comptables et financières, de contrôle de gestion et d'audit interne des organisations privées ou publiques
- dans des cabinets de consultants

Niveau de sortie

bac+5

Organisation de la formation

850 heures sur 2 ans

Contrat de professionnalisation

- Vous êtes âgé de 16 à 25 ans révolus
- Vous êtes demandeur·euse d'emploi et âgé·e de plus de 25 ans
- Vous êtes bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ou d'un contrat unique d'insertion (CUI)

À l'issue de ce contrat, vous pouvez obtenir le DSCG.

La formation a lieu durant le temps de travail et représente 15 à 25% de la durée de la professionnalisation.

La rémunération dépend de votre âge, de votre niveau de formation et de la politique salariale de votre entreprise d'accueil.

Candidature

Pour présenter votre candidature, vous devez envoyer le dossier de candidature au Cnam Nouvelle-Aquitaine.

Vous serez convoqué·e à la journée d'entretien et de recrutement qui a lieu en avril.



• UE 1 - Gestion juridique, fiscale et sociale

Droit des sociétés, Droit pénal, Droit du travail, Droit fiscal, Le développement et le financement de l'entreprise, Les contentieux.

• UE 2 - Finance

Analyse financière, Finance d'entreprise, Ingénierie financière, Finance de marché, Evaluation, Investissement et financement, La trésorerie.

• UE 3 - Management et contrôle de gestion

Management, Management stratégique, Conduite du changement, Gestion des compétences, Nouveau contrôle, Stratégie et contrôle de gestion, Développement durable.

• UE 4 - Comptabilité et audit

Information comptable et management financier, Opérations de fusion, Fiscalité des groupes de sociétés, Comptabilité approfondie, Consolidation, Intégration fiscale, Contrôle interne et Audit.

• UE 5 - Management des systèmes d'information

Audit assisté par ordinateur, Gestion de projets de système d'information, Progiciels de gestion intégrés, Gestion de la performance informatique, Sécurité des systèmes informatiques.

• UE 6 - Grand oral

Débats contemporains (les différents modèles de capitalisme, la croissance et le changement technologique, les pôles de compétitivité protection sociale et solidarité...), Anglais des affaires, Méthodologie, Entraînements à l'oral.

• UE 7 - Relations professionnelles

L'information et la communication, Méthodologie de la présentation de rapports professionnels, Rapport d'expérience et Entraînement à la soutenance.

le cnam

intec

Les formations de l'Intec permettent à ses élèves de se présenter aux examens de l'État et à ceux du Cnam-Intec.

Les diplômes de l'institut dispensent de toutes les unités d'enseignement (UE) du DCG de l'État et de la majeure partie des unités d'enseignement du DSCG.

Un parcours adapté

Il vous manque quelques épreuves du DCG et vous souhaitez avancer rapidement en préparant, parallèlement aux unités d'enseignement (UE) manquantes, une ou plusieurs UE du DSCG ?

L'État ne vous autorise pas à le faire. Le Cnam-Intec vous le permet.

La double chance

Le Cnam-Intec est le seul établissement qui offre une double chance aux examens comptables supérieurs.

La même année, sur le même programme mais à des dates différentes, vous pouvez passer les épreuves du DCG ou du DSCG de l'État et les épreuves équivalentes des diplômes de l'Intec.

Les notes obtenues à l'État sont reportables pour le calcul de la moyenne aux examens du Cnam-Intec.

Les diplômes du Cnam-Intec donnent des dispenses d'épreuves pour les examens de l'État.

En effet, le DGC du Cnam-Intec dispense de la totalité des épreuves du DCG de l'État et le DSGC du Cnam-Intec dispense de 5 des 7 épreuves de l'État, soit le maximum possible.

Renseignements - candidature

Emilie HARDOUIN

emilie.hardouin@lecnam.net

05 49 49 61 20

www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr



Tous les diplômes du Cnam sont accessibles par la VAE (validation des acquis de l'expérience)